

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES : EXIGEONS DE PARLER MÉTIERS

1^{er} et 2 décembre
2005

à Paris

Salle Solférino
15, quai Anatole France
Paris 7^{ème}

Plate-forme "Métiers du développement territorial"

Animée et coordonnée par l'Unadel



Depuis sa création, la plate-forme a reçu le soutien de :



DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES : EXIGEONS DE PARLER MÉTIERS

La plate-forme "Métiers du développement territorial" associe depuis 4 ans des institutions, des organismes de formation et de recherche, des structures de développement local et des associations de professionnels.

Ces différents partenaires mettent en commun leurs moyens pour produire et rassembler des éléments concrets afin de mieux connaître et faire reconnaître les métiers du développement territorial, en vue d'améliorer la formation, de favoriser la mobilité et l'emploi de ces professionnels, au service des besoins des territoires.

La plate-forme "Métiers du développement territorial" est une instance reconnue par les pouvoirs publics (CIADT du 3 septembre 2003).

Décentralisation, territorialisation, contractualisation, spécialisation... les projets de développement d'aujourd'hui ne se font plus comme ceux d'hier. S'ils ont plus que jamais besoin de professionnels, ils n'ont pas forcément besoin des mêmes compétences...

En 4 ans, la plate-forme "Métiers du développement territorial" a apporté des éléments pour structurer une vision commune de ces métiers, pour identifier leurs évolutions et leurs compétences. Ces réflexions ont débouché sur des productions concrètes, qui constituent autant de pièces à verser au débat sur les décisions à prendre pour faire avancer la situation de ces métiers.

C'est pour partager avec vous le résultat de nos travaux que nous vous invitons à ces États généraux 2005 des métiers du développement territorial.

C'est aussi pour que vous partagiez avec nous vos propres réflexions sur la manière dont ces métiers se transforment, sur ce qu'ils seront demain.

Que vous soyez employeur, formateur ou professionnel, utilisez-vous une approche par les compétences pour recruter, évaluer, former ou vous former, évoluer ? Que pensez-vous du référentiel de compétences "cœur des métiers", que nous avons voulu comme un outil pédagogique et pratique ? Que va exiger le développement rural, urbain, international des prochaines années en termes de compétences ? Quelles nouvelles pratiques ? Pour quel développement précisément ? Quel niveau d'exigence les professionnels peuvent-ils exprimer pour l'évolution de leurs pratiques ?

Ces États généraux sont également la fin d'une période, commencée en 2001 lorsque les organisateurs de la première journée nationale se sont engagés à travailler ensemble pour une meilleure connaissance et reconnaissance de ces métiers, et à vous en rendre compte.

Une nouvelle période s'ouvre... Sur quels enjeux, quelles pistes, avec quels moyens, avec quels nouveaux partenaires ?

Venez en parler avec nous les 1^{er} et 2 décembre !

PROGRAMME

JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE

13h30 - 14h Accueil

14h - 14h30 Ouverture des États généraux et bilan de 4 ans de travaux de la plate-forme "Métiers du développement territorial"

14h30-15h Quelle réponse de l'État aux besoins des territoires en ingénierie de développement ?
Interventions de Christian Estrosi, Ministre délégué à l'Aménagement du territoire (*sous réserve*), et de Catherine Vautrin, Ministre déléguée à la Cohésion sociale et à la Parité (*sous réserve*)

15h - 16h Un référentiel de compétences "cœur des métiers" : pour quoi faire ?
Présentation du référentiel et exemples d'utilisation

16h - 17h30 Ateliers
1) Métiers du développement aujourd'hui : quelles compétences ?
2) Métiers du développement : quelle déontologie pour les acteurs du territoire ?

17h30 - 18h30 Échange convivial autour des travaux de la plate-forme "Métiers du développement territorial", avec les partenaires actuels et futurs de la plate-forme

VENDREDI 2 DÉCEMBRE

9h30 - 10h Métiers du développement aujourd'hui : quelles compétences ?
Introduction de la journée et synthèse des ateliers du jeudi

10h - 11h Les évolutions du développement territorial et leurs effets sur les métiers
Intervention de Gilles Jeannot, chercheur au Laboratoire techniques, territoires et sociétés (LATTS) et discussion avec la salle

11h - 11h30 Pause

11h30 - 12h30 Ateliers première série
1) Comment assurer la pérennité de l'ingénierie dans les territoires ?
2) Comment valoriser les parcours professionnels ?

12h30 - 14h Buffet

14h - 15h Ateliers deuxième série
1) Comment assurer la pérennité de l'ingénierie dans les territoires ?
2) Comment valoriser les parcours professionnels ?

15h - 16h Et demain ? Les enjeux d'avenir des métiers du développement territorial

COMMENT VENIR ?

Les membres de la plate-forme "Métiers du développement territorial" appartiennent aux organismes suivants :

- l'ADCF (Assemblée des communautés de France),
- l'AFIP (Association de formation et d'information pour le développement d'initiatives rurales),
- l'AMADEL (Association des managers du développement local),
- l'Association nationale des professionnels du développement territorial (Profession développement),
- l'association Complex'cité
- l'ADECOHD (Association pour le développement économique de la Haute-Durance),
- l'AFPA,
- l'AFMR d'Etcharry (Association pour la formation en milieu rural)
- l'ANPE,
- l'APCA (Assemblée permanente des chambres d'agriculture),
- l'APVF (Association des petites villes de France)
- l'APEM-SP (Association nationale du réseau d'acteurs des Plates-formes, Espaces et Maison de services publics),
- l'ARADEL (Association Rhône-Alpes des professionnels pour le développement économique local),
- la Chaire Unesco sur la formation des professionnels du développement durable, université Bordeaux 3,
- le CIEDEL (Centre international d'études pour le développement local),
- le CNAM (Conservatoire national des arts et métiers),
- le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale),
- la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale),
- la DIV (Délégation interministérielle à la ville),
- l'ENFA Toulouse (École nationale de formation agronomique),
- l'ENITAC (École nationale des ingénieurs des travaux agricoles de Clermont-Ferrand),
- ETD (Entreprises, territoires et développement),
- la Fédération des Parcs naturels régionaux de France,
- l'Institut national polytechnique de Toulouse (Laboratoire Dynamiques rurales),
- l'IFAID Aquitaine (Institut de formation et d'appui aux initiatives de développement),
- l'Inter-réseaux des professionnels du DSU (développement social urbain),
- Mairie-conseils, service de la Caisse des dépôts et consignations,
- Objectif Emploi
- l'UNADEL (Union nationale des acteurs et des structures de développement local),
- l'Université de Nancy 2 et le LASTES (Laboratoire de sociologie du travail et d'environnement social).

Animation et coordination assurées par l'Unadel

Salle Solférino
15, quai Anatole France
Paris 7^{ème}



Par le métro :

Station Assemblée Nationale - ligne 12

Par le RER :

Station Musée d'Orsay - ligne C

Par le bus :

Arrêts Assemblée nationale ou Musée d'Orsay - lignes 24, 63, 73, 83, 84, 94, BAL

Partenaires presse de cette manifestation :

la Gazette
des communes • des départements • des régions

T e s s
Travail.er pour l'économie sociale & solidaire

Développement des
territoires :
exigeons de parler métiers

1^{er} et 2 décembre

Salle Solférino
15, quai Anatole France
Paris 7^{ème}

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à l'Unadel au plus tard le 25 novembre 2005

par fax au 01 41 71 30 38

ou par courrier au 1, rue du Pré St Gervais - 93500 Pantin

Je m'inscris aux États Généraux des 1^{er} et 2 décembre 2005

- les 2 jours (60 €)
- le 1^{er} décembre seulement (25 €)
- le 2^e décembre seulement (50 € - repas inclus)

Nom Prénom

Organisme

Fonction

Adresse

.....

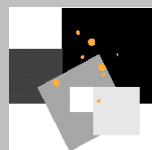
.....

.....

Tél..... Fax..... Courriel

- Je suis demandeur d'emploi ou étudiant ¹:**
 - les 2 journées pour 30 €
 - le 1^{er} décembre seulement pour 10 €
 - le 2^e décembre seulement pour 25 € (repas inclus)
- Je souhaite recevoir une facture**
- Je souhaite recevoir une attestation de présence**
- Mon employeur prend ces journées en charge, au titre de la formation professionnelle ²**
- Je joins par courrier un chèque de € de participation aux frais à l'ordre de l'Unadel ³**

Pour tous renseignements :



unadel

union nationale
des acteurs et des structures
du développement local

1, rue du Pré St Gervais - 93500 Pantin
tél. : 01 41 71 30 37 - fax : 01 41 71 30 38
courriel : unadel@wanadoo.fr
site : www.unadel.asso.fr

¹ Fournir un justificatif de votre statut

² Organisme dispensateur : Unadel - Numéro de formateur : 11 920 42 1293

³ Les frais d'inscription ne seront pas remboursés en cas de désistement après le 29 novembre